



Desfilis a accompagné le groupe Pomona dans le cadre de l'acquisition du groupe DGF

Le groupe Pomona, leader en France de la distribution livrée à destination des professionnels des métiers de bouche a acquis 100% du capital du groupe DGF.

Le cabinet Desfilis a accompagné le groupe Pomona sur l'ensemble des aspects juridiques liés à cette opération d'acquisition.

Le groupe DGF se positionne aujourd'hui comme le 3^{ème} acteur du marché français de la distribution d'ingrédients et de produit finis et semi-finis à destination de la boulangerie-pâtisserie et le 1^{er} acteur à l'export. Le Groupe DGF dispose de 16 sites intégrés et fédère plusieurs adhérents indépendants faisant du groupe l'un des acteurs importants dans certaines régions.

L'acquisition du groupe DGF s'inscrit dans la stratégie du groupe Pomona de poursuivre son développement dans le métier de grossiste auprès du commerce alimentaire spécialisé de proximité, et en particulier des boulangers-pâtisseries à travers notamment sa filiale Délice & Création, branche de distribution du groupe intervenant auprès des artisans boulangers-pâtisseries. Au 30 septembre 2020, le Groupe POMONA a réalisé un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et employait 10.500 collaborateurs.

La reprise du groupe DGF marque par ailleurs la sortie de 21 Invest et d'Amundi en qualité d'actionnaires et du fonds Permira, en qualité d'obligataire du groupe.

L'équipe Desfilis était composée de Philippe Rosenpick, Nathalie Hollier-Cheynet et Isabelle Buffard-Bastide (associés) ainsi que de Florent Gassies et Sidney Lichtenstein (collaborateurs) pour les aspects corporate, transactionnels et restructuring.

Conseils acquéreur :

- *Concurrence* : Latham & Watkins – Jacques-Philippe Gunther et Wenceslas Chelini
- *Corporate, transactionnel et restructuring* : Desfilis Avocats
- *M&A* : Spayne Lindsay – Alexandre Weill

Conseils 21 Invest : De Pardieu Brocas Maffei – Jean-François Pourdieu et Hugues de Fouchier

Conseils Permira : NH Law – Jennifer Hinge et Pauline Desplas

Conseils DGF :

- *M&A* : Interactis – Jean-Jacques Ricoleau et Fabien Lim
- *Avocats* : Simon & Associés – Emmanuel Draï et Arthur Anton

A propos de DEFILIS & ASSOCIES

Desfilis est un cabinet d'avocats d'affaires français indépendant. Créé en 1920 par l'ancien responsable juridique du groupe Renault, il est repris en 1985 par José Desfilis.

Historiquement proche des groupes familiaux, le cabinet conseille des sociétés cotées et non cotées, des fonds d'investissement, des groupes familiaux, des entrepreneurs et des dirigeants.

Les avocats interviennent dans les principales matières du droit des affaires : fusions-acquisitions, private equity, droit boursier, financement, fiscalité, droit social, restructuring et contentieux des affaires. Pour une information plus détaillée sur le cabinet, vous pouvez consulter le site : www.desfilisavocats.com

Contacts Presse : Agence LEXPOSIA - Standard : 01 44 83 66 70

Enzo Zappala - Mobile : 06 02 59 65 96 - Mail : ezappala@lexposia.com

Frédéric Bonaventura – Mobile : 06 20 59 83 67 – Mail : fbonaventura@lexposia.com